

Les bons tuyaux de la police : malfaiteurs de jadis et d'aujourd'hui : le filou ou voleur à la tire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **18 (1988)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES BONS TUYAUX DE LA POLICE

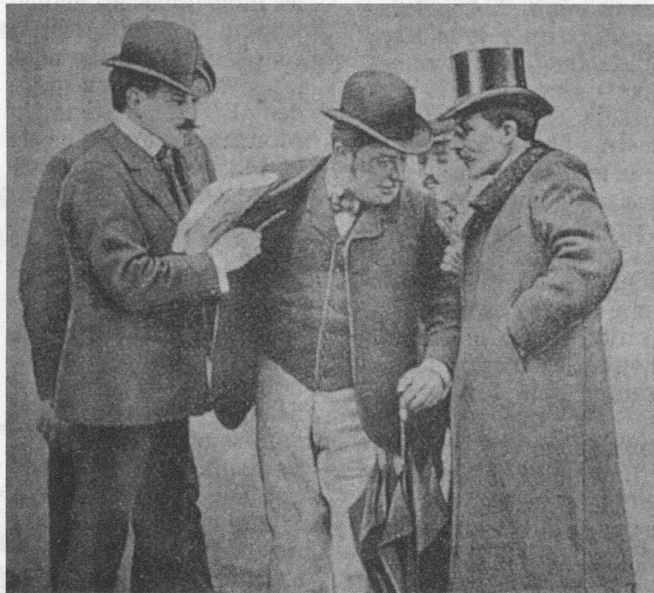
Malfaiteurs de jadis et d'aujourd'hui



L'anonymat de la foule a toujours constitué le lieu privilégié, le terrain de chasse favori des voleurs à la tire. Le vol, dans les grandes villes – qu'elles se nomment Paris ou Londres – a de tout temps emprunté les formes les plus diverses. Chacune de ces formes est caractéristique et imprime aux malfaiteurs qui l'ont adoptée un cachet particulier, en même temps qu'elle leur attribue une dénomination particulière.

De la foule des malfaiteurs, nous pourrions extraire les **cambricoleurs** qui procèdent à la consommation du vol par l'effraction; dans l'armée du crime, ils forment toujours le gros de la troupe. Plus discrets étaient les **caroubleurs** qui agissaient – quant à eux – sur indications exactes de complices. Pour ne rien laisser au hasard, ils se ménageaient des intelligences avec les domestiques, les cardeurs et cardeuses de matelas, les colleurs de papiers peints et autres tapissiers. Ils se servaient, pour consommer leur délit, de fausses clefs (caroubles) le plus souvent fabriquées sur la base d'empreintes à eux fournies par leurs complices.

Si la race des caroubleurs est en voie de disparition, celle des filous et autres **voleurs à la tire** n'est pas près de s'éteindre... Le filou vit de rapine comme le voleur. Il fait donc partie de la masse des voleurs, mais la nature légère de ces vols le place dans une catégorie à part. Tout le secret de son industrie consiste dans la souplesse et la prestesse de sa main.



Le filou ou voleur à la tire

Il est inoffensif à l'égard des personnes et ne s'attaque qu'aux choses qu'elles portent, avec une sollicitude toute spéciale pour les porte-monnaie... On le désigne communément sous le nom de voleur à la tire ou – si vous préférez les expressions anglaises – de **pickpocket**.

Encore que quelques puristes fassent une habile distinction entre le voleur à la tire sensé n'opérer qu'au détriment de la plèbe et le pickpocket réservant ses talents aux habitués de Deauville et de l'Orient-Express...

Cette coupable industrie – répandue actuellement aux quatre coins du globe – continue à être florissante car elle nourrit bien son homme et n'est point

trop dangereuse, judiciairement parlant. Un autre critère retenu au siècle passé était que cette pratique n'entraînait pas de conséquences irréparables comme le vol par effraction, par exemple, qui vous menait tout droit aux travaux forcés!

Ces filous formaient les troupes légères de la prédation. Ils se faufilaient, voltigeaient dans la foule avec une agilité étonnante. Présents dans tous les endroits où le public se rassemblait, ils se mêlaient aux groupes de badauds, provoquaient des «presses» artificielles et opéraient en toute... sécurité! A l'affût à la sortie des spectacles, sur les champs de course, ou dans tout autre lieu d'afflu-

fluence, ils profitaient de la bousculade pour explorer les poches des individus qui passaient à portée de leurs mains. Poches pleines et goussets garnis se vidaient...

Pour les motifs mêmes qui y conduisaient les filous, les inspecteurs de police veillaient au grain. Ils avaient, les uns comme les autres, les yeux rivés sur les poches des curieux. Les premiers, prompts à dépouiller leurs victimes, les seconds attentifs au flagrant délit...

Rien n'a d'ailleurs bien changé dans cet art de soulager le prochain de son réticule laissé bien souvent à portée des yeux. Pas besoin de tâtonner ou de farfouiller, le fruit est là – sous la main, dans le cabas à provisions, dans la poche du manteau: on le cueille!

Le **tireur** avisé et aguerri n'opère d'ailleurs jamais seul. Un ou plusieurs complices s'appliquent à provoquer une habile bousculade et veillent à récupérer prestement – le moment venu – le portefeuille qui vient de changer de propriétaire. Que l'on crie au voleur et que l'on arrête le présumé complice. Il n'aura rien dans les mains, rien dans les poches...

Dans la foule des gares, des arrêts d'autobus et des grands magasins, soyez attentifs! L'occasion fait le larron... Dans le hall des postes et des banques, ne commettez pas d'imprudences. Si d'aventure vous deviez transporter une grosse somme d'argent, faites-vous accompagner par une personne de confiance!

Ne vous inquiétez pas pour le petit Noël des filous, leurs petits souliers sont déjà bien garnis!

Bon Noël à toutes et à tous!

J.P. C.

Chargé de prévention
Police cant. vaudoise